Le vaccin Pfizer-BioNTech approuvé au Canada

Abderrahim DERRAJI - 2020-12-10 10:16:40 - Vu sur pharmacie.ma

Santé Canada a donné hier son feu vert au vaccin à ARNm mis au point par Pfizer et BioNTech. Cette autorisation conditionnait la distribution des doses à travers le Canada pour préparer leur administration. Lors d'une conférence de presse, le directeur du Bureau des sciences médicales de Santé Canada, le Dr Marc Berthiaume a affirmé que les données cliniques ont révélé une efficacité de 95% sur une période allant jusqu'à deux mois après l'injection de la deuxième dose de ce vaccin. L'examen du dossier de ce vaccin a été plus rapide que d'habitude, puisque les éléments constituant ce dossier ont été reçus au fur et à mesure que l'avancement des essais cliniques. La rigueur du processus d'autorisation a dépassé celle qui a toujours été en vigueur pour autorisé les vaccins. Selon Santé Canada, le vaccin a été à l'origine d'effets secondaires habituels, comme des douleurs au site de l'injection, de la fatigue, des maux de tête, des douleurs musculaires, des douleurs articulaires, des frissons, de la fièvre et même des adénopathies. Toujours d'après Santé Canada ces événements indésirables qu'on rencontre aussi avec les autres vaccins, sont assez peu fréquents globalement. Le Dr Berthiaume estime cependant que les effets secondaires à plus long terme du vaccin ne sont toutefois pas connus. Par ailleurs et suite aux événements indésirables notifiés au Royaume-Uni chez des sujets ayant des antécédents de réactions allergiques dans le passé, Santé Canada a déjà émis une mise en garde pour les personnes ayant déjà eu dans le passé d'importantes réactions allergiques.